



Formation professionnelle pour les jeunes



## CS - Conduite d'un élevage OVIN Viande

RNCP34736 – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Arrêté du 20 mai 2020

Devenez un spécialiste de la production ovine

### Objectifs de la formation

- Être **autonome** pour toutes les interventions réalisées sur les ovins
- Maîtriser les aspects techniques de **toutes les étapes** de l'élevage, de la mise en lutte à la commercialisation, et ce, dans des conditions d'élevage variés
- Savoir analyser une situation économique et identifier les **pistes d'amélioration** si nécessaire

### Points forts de la formation

- **Intervenants** extérieurs
- **Individualisation** des parcours de formation
- **Exploitation Bio** du Lycée Nature, à vocation pédagogique, conduite 100% en Agriculture Biologique de 130 ha (avec notamment un atelier de production ovine de 380 brebis)
- Adhésion à la charte d'accueil d'apprenti(e) en **situation de handicap**
- Préparation au **CACES** Tracteurs et Téléscopique (certification possible à la charge du candidat et/ou de l'employeur)

### Durée et déroulement de la formation

- Le CS Conduite d'un élevage ovin viande se prépare sur **1 an** (400 heures) soit 12 semaines au CFA et 40 semaines en entreprise
- Les cours ont lieu du **lundi 9h15 au vendredi 15h15** : 35 heures par semaine



**Apprentissage,  
L'efficacité vers l'emploi**

### Conditions d'admission

- Être **titulaire** d'un BAC PRO Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole, d'un BP Responsable d'Entreprise Agricole ou d'un autre diplôme de niveau 4 ou plus (sous réserve d'une dérogation sur décision de la DRAAF)
- Et avoir **conclu un contrat d'apprentissage** avec une exploitation agricole en production ovine  
L'inscription au CFA est définitive à la **signature du contrat d'apprentissage**
- Être âgé de **moins de 30 ans** à la date du début du contrat d'apprentissage
- **Validation des Acquis Académiques (VAA)** : au cas par cas, selon les diplômes détenus par le candidat, une VAA sera mise en œuvre (parcours adapté proposé en fonction des situations)
- Le maître d'apprentissage **doit remplir des conditions** minimales de qualification et d'expérience professionnelle
- L'apprentissage peut s'effectuer sur **deux exploitations** sous réserve de la mise en place d'une convention de mise à disposition

### Coût de la formation

- **Formation** prise en charge par les OPCO (Opérateur de Compétence), donc **gratuite pour les jeunes**
- **Aide financière pour l'hébergement et la restauration** (pour les entreprises du secteur privé)  
**INTERNAT** filles et garçons, **non obligatoire**
- Une **participation de 50 à 120 € est demandée** pour les frais de photocopies et prestations diverses

## Délais d'accès

- **Prise en charge de la demande par le CFA** : 3 semaines à compter du retour du dossier d'inscription et sous réserve de contrat avec une entreprise
- **Début de la formation** : Septembre à novembre inclus (pour une entrée en formation au-delà du mois de novembre, veuillez nous contacter)

## Contenus de la formation : aptitudes et compétences

- **Assurer le pilotage** technico-économique d'un élevage ovin viande
- **Réaliser les travaux** liés à la conduite d'un élevage ovin viande



Le tableau des épreuves est remis avec le calendrier d'alternance, en début de formation

## Suivi et évaluation

- Les partenaires de la formation (employeur, tuteur, famille, CFA) connaissent et contrôlent les activités de l'apprenti avec :
  - Le livret d'apprentissage
  - Les rencontres Parents/Employeurs/Apprentis/Formateurs, organisées en janvier
  - Les visites du coordinateur sur l'entreprise (une en fin de période d'essai, une en cours d'année)
  - Des rencontres exceptionnelles si besoin
- **La validation des 2 UC** est nécessaire pour l'obtention du CS Conduite d'un élevage ovin viande
- Le bénéfice des UC acquises est **conservé 5 ans** (le candidat peut représenter la ou les UC manquantes)

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- **Les moyens pédagogiques et techniques** :
  - 11 salles de cours
  - 2 Salles informatiques (dont 1 DAO/PAO) et 5 classes mobiles
  - 1 Centre de Ressources (CdR), espace dédié à l'individualisation des parcours de formation
  - des installations sportives sur site (gymnase, pistes, terrains)
  - une exploitation agricole intégrée à l'établissement (4 ateliers : maraîchage, ovin viande, porc, volaille et vente directe)
  - 4 ha d'espaces verts sur l'établissement, entièrement dédiés aux activités pratiques
  - une halle « paysage-environnement » de 800 m<sup>2</sup> disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme, et d'une aire de pratique de 5000 m<sup>2</sup> avec une partie sous abri de 500 m<sup>2</sup>
  - des équipements techniques pédagogiques nombreux : 2 mini-pelles, 1 véhicule benne électrique, 3 micro-tracteurs, 1 tracteur agricole, 1 chariot télescopique, 1 motobasculeur, 2 tondeuses autoportées, 1 simulateur de conduite, 25 tronçonneuses, du matériel de paysage sur batterie , ...
- **Les moyens d'encadrement** :
  - une **équipe pédagogique** de 34 formateurs permanents (en enseignement technique, scientifique et général)
  - une **équipe d'accompagnement** : Service VEA (Vie Educative de l'Apprenti), Accompagnatrice Socio-Educative et Référentes Handicap accompagnant les Personnes en Situation de Handicap
  - une **équipe support** : directeur, assistante administrative et de direction, assistante facturation et gestion, animateurs filières, assistante pédagogique, CJE (Conseillère Jeunes et Entreprises), développeuse, chargé d'ingénierie de formation

### Insertion professionnelle

- **Salarié en exploitation agricole**
- **Projet d'installation en production ovine**



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINÉTÉ  
ALIMENTAIRE

Membre de  
**génération  
GRAND'R**  
Le réseau de lycées, collèges et lycées agricoles

Version du 29.11.2023